



# TERMES ET CONDITIONS

**ADJUDICATION SIMULTANEE DE BONS ET  
OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR  
DU 13 DECEMBRE 2018**

**ETAT DU BURKINA**

# TERMES ET CONDITIONS

## BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA

Dénomination de l'émission	BF..... - DECEMBRE - 2019/BF.....DECEMBRE - 2021	
Nature des titres	Bons Assimilables du Trésor et Obligations Assimilables du Trésor.	
But de l'émission	La présente émission vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat, gestion 2018.	
Emetteur	Etat du Burkina à travers le Trésor Public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.	
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudication qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).	
Procédure d'émission	Adjudication ouverte	
Montant mis en adjudication	35 000 millions de FCFA	
Valeur nominale unitaire	1 million de FCFA pour les Bons et 10 000 FCFA pour les Obligations	
Maturité	364 jours	3 ans
Echéance	12/12/2019	14/12/2021
Taux d'intérêt	Multiples	6,15%
Prix/taux	Les soumissions sont faites à prix multiples pour les Obligations et à taux multiples pour les Bons	
Remboursement du capital	In fine	In fine
Paiement des intérêts	Pour les Bons, les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale. Pour les Obligations, le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt exprimé dès la première année.	

# TERMES ET CONDITIONS

## BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA

Organisation matérielle	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.
Sûreté des remboursements	Les titres sont émis par le Trésor Public du Burkina et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL – UMOA le 13 décembre 2018 à partir de 9 heures 00 minutes, TU
Date et heure limite de dépôt des offres	13 décembre 2018 à 10 heures 30 minutes, TU.
Date de dépouillement des offres	13 décembre 2018
Date de valeur des titres	14 décembre 2018
Modalités de souscription des titres	<p>L'accès au marché primaire des Bons et Obligations du Trésor est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les établissements de crédit ;</li><li>- les organismes financiers régionaux;</li><li>- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;</li><li>- les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).</li></ul> <p>Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.</p> <p>Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.</p>
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

# TERMES ET CONDITIONS

## BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA

### Refinancement aux guichets de la BCEAO

Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.

### Fiscalité des titres

La fiscalité en matière de titres publics, en vigueur sur le territoire du pays de résidence du souscripteur est appliquée.

### Rachat ou échange de titres

L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.

## Tableaux d'amortissement indicatifs des OAT

### **OAT\_3A Taux d'intérêt 6,15%**

<b>Echéances</b>	<b>Encours en début de période</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Annuités</b>	<b>Encours en fin de période</b>
14/12/2019	10000	615	-	615	10000
14/12/2020	10000	615	-	615	10000
14/12/2021	10000	615	10000	10615	-
<b>TOTAL</b>		<b>1845</b>	<b>10000</b>	<b>11845</b>	

## ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRES

### BENIN

COTONOU  
Avenue Jean-Paul II  
B.P. 325 RP  
Téléphone : (229) 31-24 66 –31 37 82  
Télex : 5211 BCEAO COTONOU  
Téléfax : (229) 31 24 65

### BURKINA

OUAGADOUGOU  
Avenue Gamal Abdel Nasser  
B.P 356  
Téléphone : (226) 50 30 60 15/16/17  
Télex : BCEAO 5205 BF  
Téléfax : (226) 50 31 01 22

### COTE D'IVOIRE

ABIDJAN  
Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue  
Delafosse  
BP 1769 ABIDJAN 01  
Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00  
Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601  
Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

### MALI

BAMAKO  
Boulevard du 22 octobre 1946  
B.P. 206  
Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06  
Télex : BCEAO 2574 MJ  
Téléfax : (223) 222 47 86

### NIGER

NIAMEY  
Rue de l'Uranium  
B.P. 487  
Téléphone : (227)72 33 30/ 40  
Télex : BCEAO 5218 NI  
Téléfax : (227) 73 47 43

### SENEGAL

DAKAR  
Boulevard du Général de Gaulle x  
Angle Triangle Sud  
B.P. 3159  
Téléphone : (221) 889 45 45 ; 823 53 84  
Télex : 21839 BCEAO SG  
Téléfax : (221) 823 57 57

### TOGO

LOME  
Rue Abdoulaye FADIGA  
BP 120  
Téléphone : (228) 221 53 84  
Télex : 5216 BCEAO TO  
Téléfax : (228) 221 76 02

### GUINEE- BISSAU

BISSAU  
Avenue Amilcar CABRAL  
B.P. 38  
Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73  
Télex : 289 BCGB1  
Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

**AGENCE UMOA-TITRES**

**Adresse :** Avenue Abdoulaye FADIGA

**BP :** 4709 RP Dakar -Sénégal

**FAX :** (221) 33 839 45 57

**Tél.:** (221) 33 839 10 10

**E-mail :** [adjudications@umoa-titres.org](mailto:adjudications@umoa-titres.org)